

L'électronique, encombrant déchet d'entreprise

Le 23 avril, zone de Brais, les entreprises pourront déposer leurs vieux écrans, imprimantes ou même VMC sur un point de collecte éphémère. Une initiative de deux associations d'entreprises.

« Pour nous, ce sera des PC, un vieux photocopieur et des téléphones portables, comptabilise Jérôme Antoine, dirigeant du groupe BTP Exodon, à Trignac. J'ai même proposé à nos 200 salariés de rapporter leur propre matériel usagé s'ils en ont. » Vendredi 23 avril, en matinée, les entreprises du bassin vont pouvoir se débarrasser gratuitement de leurs vieux déchets électriques et électroniques.

Le club d'affaires Atlantique et l'association des entreprises de Brais-Pédras (ABPE) mènent une opération collective à grande échelle. « Nous pensons recevoir entre deux et quatre tonnes de ces appareils usagers dont on ne sait pas toujours quoi faire », détaille Fabienne Bihan-Arrouet, de la Chambre de commerce. Trente-cinq entreprises sont déjà candidates et les inscriptions, obligatoires, courent jusqu'au 15 avril.

Gratuité pour les entreprises

« La gestion de ces déchets est toujours un peu compliquée pour nous, reprend Jérôme Antoine. On ne sait pas quel est le bon moment pour les évacuer et, en attendant d'avoir les volumes suffisants, on laisse tout dans un coin, puis on oublie. » L'opération vise justement à simplifier la vie des entrepreneurs. Et à limiter les

frais.

Le coût moyen pour évacuer ces déchets d'équipements électroniques et électriques (EEE) dépasse les 1 500 € la tonne pour une entreprise.

Comme les 500 kg minimum sont atteints par cette opération, la collecte est gratuite. Le financement est notamment assuré par l'Ademe (Agence de la transition écologique). Pour Michelle Delcroix, de la CCI, « l'initiative permet à la fois de faire une économie d'échelle et de créer une dynamique autour de ces questions d'environnement ».

Des campagnes identiques ont été conduites en 2018 et 2020 à Guérande et dans le pays de Retz avec des volumes atteignant les quatre tonnes. « Nous avons été victimes de notre succès, complète Nina Geslot, du Club d'affaires atlantique. L'ambition est de les renouveler tous les deux ans. Notamment zone de Brais, où l'installation d'Emmaüs ouvre d'autres perspectives d'économie circulaire. »

En France, la collecte des déchets électroniques est suivie de près par l'éco-organisme Ecologic qui intervient aussi pour cette collecte à Saint-Nazaire. Selon son rapport d'activité 2019, « 470 000 tonnes d'appareils électroniques » ont été mises sur le



Vendredi 23 avril, les organisateurs s'attendent à recevoir de deux à quatre tonnes de déchets électriques et électroniques prêts à être recyclés. | PHOTO : OUEST-FRANCE

marché français, mais une fois hors d'usage, moins de la moitié ont été collectés et recyclés.

Pour le matériel professionnel, seulement 25 % des volumes ont été collectés.

Ces déchets EEE récoltés à Saint-Nazaire seront redirigés vers le site Triade électronique, près d'Angers. Chaque élément polluant (écran, bat-

terie, circuits électroniques) y sera trié, souvent à la main, et dépollué avant de repartir vers les filières spécialisées.

Thierry HAMEAU.

Inscriptions pour la collecte au 02 40 17 21 10 ou par courriel fabienne.bihan-arrouet@nantesstnazaire.cci.fr